



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R24-2023-319

PUBLIÉ LE 13 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret /

R24-2023-12-13-00003 - arrêté préfectoral de nomination des membres du
Comité régional de l'énergie (8 pages)

Page 3

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du
Loiret

R24-2023-12-13-00003

arrêté préfectoral de nomination des membres
du Comité régional de l'énergie

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE
VAL DE LOIRE**

ARRÊTE
portant nomination au
comité régional de l'énergie Centre-Val de Loire

La Préfète de la région Centre-Val de Loire
Préfète du Loiret
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre du Mérite
et
Le Président du conseil régional Centre-Val de Loire

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** le code de l'énergie, notamment ses articles L. 141-5-2 et D.141-2-1 à D.141-2-4 ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret n° 2023-35 du 27 janvier 2023 relatif aux comités régionaux de l'énergie ;
- Vu** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de madame Sophie BROCAS, en qualité de préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret ;
- Vu** les demandes d'intégration reçues par courriers par la préfète de région et le président du conseil régional ;
- Vu** la délibération DAP n°21.02.01 relative à l'élection de Monsieur François BONNEAU en qualité de Président du Conseil régional Centre-Val de Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral 23.215 en date du 3 octobre 2023 relatif à la composition au comité régional de l'énergie Centre-Val de Loire.

Sur proposition conjointe de la secrétaire générale pour les affaires régionales Centre-Val de Loire et de la directrice générale des services du conseil régional Centre-Val de Loire ;

ARRÊTENT

ARTICLE 1^{er} : **Composition du comité régional de l'énergie Centre-Val de Loire**

Le comité régional de l'énergie Centre-Val de Loire est composé de 45 membres ayant voix délibératives répartis au sein de 5 collèges et de 3 membres associés avec voix consultative.

ARTICLE 2 : **Collège 1 des représentants de l'État**

Le premier collège est composé des représentants de l'État. Il comprend 8 membres. Sont nommés, membres du comité régional de l'énergie dans le collège des représentants de l'État :

- Monsieur le Préfet ou Madame la Préfète de région Centre-Val de Loire ou son représentant ;
- Messieurs et/ou Mesdames les Préfets des départements de l'Indre et du Loir-et-Cher ou leurs représentants ;
- Monsieur le Directeur ou Madame la Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ou son représentant ;
- Monsieur le Directeur ou Madame la Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) ou son représentant ;
- Monsieur le Directeur ou Madame la Directrice régionale des affaires culturelles (DRAC) ou son représentant ;
- Monsieur le Directeur ou Madame la Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) ou son représentant ;
- Monsieur le Directeur ou Madame la Directrice régionale de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ou son représentant ;

ARTICLE 3 : **Collège 2 des représentants de la Région**

Le second collège est composé des représentants du conseil régional Centre-Val de Loire. Il comprend 9 membres. Sont nommés, membres du comité régional de l'énergie dans le collège des représentants de la Région :

Titulaires	Suppléants
Monsieur François BONNEAU Président du Conseil régional	<i>En attente de nomination</i>
Monsieur Jérémie GODET 2 ^e Vice-Président délégué au Climat, aux transformations écologiques et sociales des politiques publiques, à la transition	<i>En attente de nomination</i>

Titulaires	Suppléants
énergétique, à l'économie sociale et solidaire et à la vie associative	
Monsieur Harold HUWART 4 ^e Vice-Président délégué à l'économie, au tourisme et à l'Europe	<i>En attente de nomination</i>
Madame Anne BESNIER 11 ^e Vice-Présidente déléguée à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à l'Innovation	<i>En attente de nomination</i>
Monsieur Olivier BÉATRIX Conseiller régional délégué auprès du vice-Président délégué au Climat, aux transformations écologiques et sociales des politiques publiques, à la transition énergétique, à l'économie sociale et solidaire et à la vie associative, chargé de l'efficacité énergétique	<i>En attente de nomination</i>
Monsieur Lionel GEOLLOT Conseiller régional	<i>En attente de nomination</i>
Madame Anna STEPANOFF Conseillère régionale	<i>En attente de nomination</i>
Monsieur Florent MONTILLOT Conseiller régional	<i>En attente de nomination</i>
Monsieur Aleksandar NIKOLIC Conseiller régional	<i>En attente de nomination</i>

ARTICLE 4 : Collège 3 des représentants des collectivités territoriales

Le troisième collège est composé des représentants des collectivités territoriales. Il comprend 15 membres. Sont nommés, membres du comité régional de l'énergie dans le collège des représentants des collectivités territoriales :

- ✓ 2 représentants de l'association des maires de France

Titulaires	Suppléants
Monsieur Philippe FRÉRARD	Monsieur Claude DOUCET
Madame Magali MARTY-ROYER	Madame Anne GABORIT

- ✓ 1 représentant de l'association des maires ruraux de France

Titulaires	Suppléants
Monsieur Roland CAILLAUD	Monsieur Bertrand HAUCHECORNE

- ✓ 3 représentants de l'association des intercommunalités de France

Titulaires	Suppléants
Monsieur Marc STOQUERT Vice-président CA Bourges Plus	Monsieur Denis POYET Conseiller communautaire CA Bourges Plus
Monsieur Christophe DEGRUELLE Président CA Blois Agglopolys	Monsieur Nicolas ORGELET Vice-président CA Blois Agglopolys
Monsieur Gérard HENAULT Président CC Loche Sud Touraine	Madame Martine TARTARIN Vice-présidente CC Loche Sud Touraine

- ✓ 2 représentants des départements de la région

Titulaires	Suppléants
Monsieur Alain ANCEAU Vice-Président du CD37	<i>En attente de nomination</i>
<i>En attente de nomination d'un représentant des départements</i>	<i>En attente de nomination d'un représentant des départements</i>

- ✓ 1 représentant de la fédération du SCoT en Centre-Val de Loire

Titulaires	Suppléants
Monsieur Nicolas HASLE Président du SCot du Grand Vendomois, Réfèrent régional de la fédération des SCoT	Madame Nicole JEANTHEAU Vice-présidente du Syndicat mixte du SCoT des Territoires du Grand Vendômois

- ✓ 6 représentants des syndicats départementaux d'énergie

Titulaires	Suppléants
Monsieur Philippe MOISSON Président du Syndicat départemental d'énergie du Cher (SDE18)	Madame Violaine LEFEBVRE SDE18
Monsieur Xavier NICOLAS Président d'Énergie Eure-et-Loir	Madame Dagmar BERNITT ENERGIE Eure-et-Loir
Monsieur Jean-Louis CAMUS	Monsieur Michel LION

Titulaires	Suppléants
Président du Syndicat départemental d'énergie de l'Indre (SDEI)	Vice-Président SDEI
Monsieur Jean-Luc DUPONT Président du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL)	Monsieur Fabrice BOIGARD Premier Vice-Président du SIEIL
Monsieur Alain BRUNET Premier Vice-président du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC)	Madame Annick BARRÉ Membre du Bureau du SIDELC
Monsieur Philippe VACHER Conseiller départemental du Loiret (CD45)	Madame Anne GABORIT Vice-présidente du CD45

ARTICLE 5 : Collège 4 des représentants des acteurs économiques

Le quatrième collège est composé des représentants des acteurs économiques. Il comprend 8 membres. Sont nommés, membres du comité régional de l'énergie dans le collège des représentants des acteurs économiques :

- ✓ 3 représentants des producteurs d'énergie

Titulaires	Suppléants
Madame Julie LARCHER Représentante titulaire du SER en Centre Val de Loire	Monsieur Samuel NEUVY
Monsieur Guillaume COUPEAU Président du groupement régional de la FEDENE en Centre Val de Loire	Monsieur Patrick LANOIZELEE Vice-Président du groupement régional de la FEDENE en Centre Val de Loire
Monsieur Jean Paul COMBEMOREL Directeur régional Centre-Val de Loire – EDF	Monsieur Bruno LACOMBE Chargé de mission Développement Economique et Ancrage Territorial - EDF

- ✓ 1 représentant des consommateurs d'énergie

Titulaires	Suppléants
Monsieur Nicolas DUMAS Chambre de commerce et d'industrie régionale	Monsieur Thierry GUILLIEN Chambre de commerce et d'industrie régionale

- ✓ 2 représentants des gestionnaires des réseaux publics de distribution d'énergie

Titulaires	Suppléants
Monsieur Olivier LORIOT Directeur Régional Enedis Centre-Val de Loire	Monsieur Benoît BOUZIGON Adjoint au Directeur, Délégué Clients et Territoires Enedis
Madame Caroline RENAUDAT Directrice territoriale régionale GRDF	Madame Anne LHEUREUX Déléguée territoriale Loiret

- ✓ 1 représentant des gestionnaires des réseaux publics de transport d'énergie

Titulaires	Suppléants
Madame Carole PITOU-AGUDO Déléguée régionale Ouest de RTE	<i>En attente de nomination</i>

- ✓ 1 représentant des personnels des entreprises du secteur de l'énergie

Titulaires	Suppléants
Madame Emmanuelle GRISAT FO région Centre VDL	Monsieur Sébastien BOUGEARD FO région Centre VDL

ARTICLE 6 : Collège 5 des représentants des associations et personnalités qualifiées

Le cinquième collège est composé des représentants des associations et personnalités qualifiées. Il comprend 5 membres. Sont nommés, membres du comité régional de l'énergie dans le collège des représentants des associations et personnalités qualifiées :

- ✓ 1 représentant France Nature Environnement Centre-Val de la Loire (FNE)

Titulaires	Suppléants
Monsieur Dominique VIARD Vice-président Indre Nature	Madame Lucile FILIPIAK Directrice FNE Centre-Val de Loire

- ✓ 1 représentant d'UFC Que Choisir

Titulaires	Suppléants
Monsieur Andrew TELLER Association de Chartres	Madame Françoise PILARD Association d'Orléans

- ✓ 1 représentant de la Fédération Patrimoine Environnement

Titulaires	Suppléants
Monsieur Eric DUTHOO Délégué régional	Monsieur Thibault DE CHASSEY Adhérent de la fédération

- ✓ 1 représentant d'Énergie partagée

Titulaires	Suppléants
Madame Anne-Fleur KEROUEDAN Chargée du développement territorial - Réseau Centre-Val de Loire	Monsieur Raphaël MERCEY Chargé du développement territorial - Réseau Centre-Val de Loire - Référent projet LIFE

- ✓ 1 personnalité qualifiée :
Monsieur **Éric CHEVÉE**

ARTICLE 7 : Nomination des membres associés au titre du collège 4 sans voix délibérative

Sont nommés, membres du comité régional de l'énergie en tant que membres associés sans voix délibérative :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Florent LEPRETRE Élu référent Énergie de la Chambre régionale d'agriculture	Monsieur Etienne GANGNERON Président de la Chambre d'agriculture du Cher Chambre d'agriculture du Cher
Monsieur Amaury MAZON Délégué Territorial Centre Atlantique GRT Gaz	Monsieur Christian LE GARGEAN Délégué Territorial Adjoint Centre Atlantique GRT Gaz
<i>En attente de nomination d'un représentant de la chambre régionale de métier et de l'artisanat</i>	<i>En attente de nomination d'un représentant de la chambre régionale de métier et de l'artisanat</i>

ARTICLE 8 : Durée de mandat

Les membres CRÉ ainsi désignés siègent pour une durée de six ans à compter de la signature du présent arrêté.

Les fonctions de membre du comité sont exercées à titre gratuit.

Le premier mandat court à compter de la date d'installation du présent comité.

ARTICLE 9 : Modalité de fonctionnement

Le comité se réunit au moins une fois par an sur convocation de ses coprésidents qui fixent l'ordre du jour.

Le comité définit les modalités de son fonctionnement dans son règlement intérieur sur proposition de ses coprésidents.

ARTICLE 10 : Exécution du présent arrêté et publication

La secrétaire générale pour les affaires régionales Centre-Val de Loire, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire et la directrice générale des services de la Région Centre Val de Loire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Centre-Val de Loire.

Le présent arrêté sera également consultable sur les sites Internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire et du conseil régional Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 13 décembre 2023

La Préfète de la Région Centre-Val de Loire

Signé : Sophie BROCAS

Le Président du Conseil régional Centre-Val de Loire

Signé : François BONNEAU

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans - 28, rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans Cedex 1 - dans le délai de 2 mois à compter de sa publication. **Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet : www.telerecours.fr**